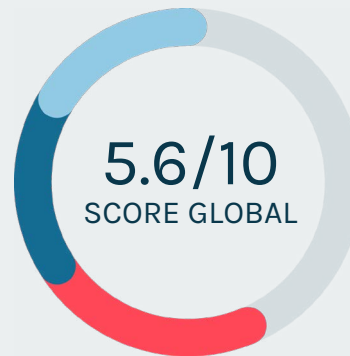


France



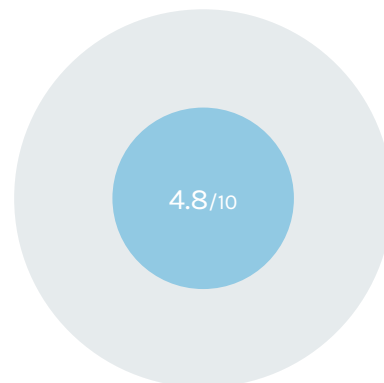
La France obtient des résultats relativement bons sur les trois dimensions du 3fP-Tracker avec comme point fort l'environnement favorable. Cependant, comme pour tous les pays et régions considérés, le cadre réglementaire financier français peut encore être largement amélioré pour qu'il devienne véritablement compatible avec l'Accord de Paris". La réglementation et les politiques financières actuelles devraient encore être améliorées pour soutenir la transition vers une économie bas-carbone par l'intermédiaire du secteur financier.

L'évaluation de 3fP-Tracker montre que la France a pris l'initiative en matière de transparence des investisseurs et des gestionnaires d'actifs grâce à l'article 173-VI depuis 2015. En ce qui concerne la supervision des banques et des assurances, de nouvelles pratiques de dialogue visant à intégrer les risques climatiques sont en train d'émerger, avec une petite avance pour la supervision des banques pour le moment. La France est à la pointe des stratégies climatiques nationales et de l'alignement des investisseurs publics qui s'ensuit. Cette volonté d'exemplarité se caractérise également par le rôle moteur de la banque centrale française et l'émission d'obligations souveraines et locales vertes.

TRANSPARENCE & REPORTING

La France obtient des résultats relativement bons sur les trois dimensions du 3fP-Tracker avec comme point fort l'environnement favorable. Cependant, comme pour tous les pays et régions considérés, le cadre réglementaire financier français peut encore être largement amélioré pour qu'il devienne véritablement compatible avec l'Accord de Paris". La réglementation et les politiques financières actuelles devraient encore être améliorées pour soutenir la transition vers une économie bas-carbone par l'intermédiaire du secteur financier.

L'évaluation de 3fP-Tracker montre que la France a pris l'initiative en matière de transparence des investisseurs et des gestionnaires d'actifs grâce à l'article 173-VI depuis 2015. En ce qui concerne la supervision des banques et des assurances, de nouvelles pratiques de dialogue visant à intégrer les risques climatiques sont en train d'émerger, avec une petite avance pour la supervision des banques pour le moment. La France est à la pointe des stratégies climatiques nationales et de l'alignement des investisseurs publics qui s'ensuit. Cette volonté d'exemplarité se caractérise également par le rôle moteur de la banque centrale française et l'émission d'obligations souveraines et locales vertes.

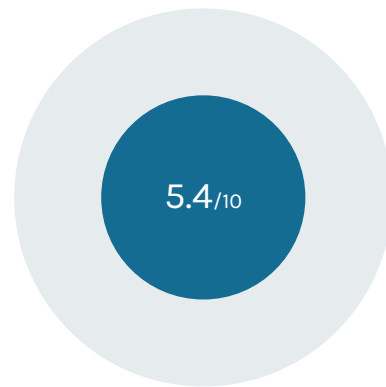


LA SUPERVISION, LA GESTION DES RISQUES ET LA STABILITÉ DU SYSTÈME

La France obtient un score moyen-élevé en matière de supervision, de gestion des risques et de stabilité financière. Cela s'explique principalement par le fort positionnement de la banque centrale et des autorités de supervision, ainsi que par les pratiques émergentes en matière de supervision des risques climatiques pour les banques et les compagnies d'assurance. La récente prise de conscience des régulateurs et des

superviseurs de l'importance des questions climatiques les a conduits à une forte mobilisation interne et au sein du Network for Greening the Financial System (NGFS). Cette mobilisation s'est traduite par la mise en place de nouvelles pratiques de supervision pour les banques et les compagnies d'assurance, avec une légère avance pour la supervision bancaire. Néanmoins, les risques climatiques ne sont toujours pas pris en compte dans la réglementation prudentielle actuelle et les stress-tests climatiques demeure au stade de recherche.

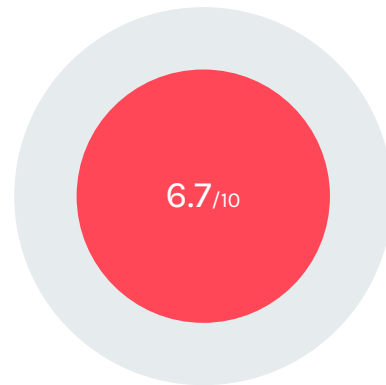
Toutefois, la réglementation et la supervision des gestionnaires d'actifs et des fonds d'investissement accusent toujours un retard. A l'exception des exigences de transparence de l'article 173-VI, la supervision de ces acteurs peine encore à intégrer les questions climatiques. L'approche dominante reste celle du suivi du respect de la promesse-client dans le cadre des fonds ISR.



ENVIRONNEMENT FAVORABLE

La France dispose d'un environnement favorable pour la finance verte. Le gouvernement soutient fortement la finance verte par le biais de divers programmes de subventions (programmes fiscaux et instruments financiers), d'une stratégie climatique claire pour la France, avec laquelle tous les investissements publics ont pris l'engagement de s'aligner ; et d'une position de leader en tant qu'émetteur d'obligations d'État vertes. Avec Finance for Tomorrow, Paris est l'une des places financières vertes les plus actives et les plus présentes. La Banque de France a été la première banque centrale européenne à publier un Rapport sur l'investissement responsable qui s'appuie sur les recommandations de la Task Force sur l'information financière relative au climat (TCFD).

La France bénéficiera en outre de la mise en œuvre potentielle de la taxonomie verte par la Commission européenne. Le gouvernement français et ses agences sont fortement impliqués dans le développement de la taxonomie verte. Les efforts en matière de finance verte pourraient être encore amplifiés en améliorant l'éducation et la formation sur la relation entre la finance et le changement climatique dans tous les domaines.



Note pour l'interprétation de cette évaluation :

Compte tenu de l'état actuel de l'élaboration de la méthodologie, de la disponibilité des données et de l'expérience du marché, le score total idéal (10) pourrait ne pas être réalisable de façon réaliste dans certaines catégories aujourd'hui, les meilleures pratiques actuelles étant nettement inférieures.